SECTION EUROPEENNE

Créateur de talents

En complément des dix enseignements communs suivis en seconde générale et technologique, les élèves ont la possibilité de choisir au plus deux enseignements optionnels. La première année de lycée a pour objectif de permettre aux élèves de préparer et de choisir leur voie en cycle terminal : technologique ou générale.

Ainsi les élèves de seconde générale et technologique suivent des enseignements communs afin d'acquérir une culture générale et des méthodes de travail et ils peuvent également choisir au plus deux enseignements optionnels, un enseignement général et/ou un enseignement technologique.

Pourquoi cette section ?

- Pour un enseignement différent, en effectif réduit, construit autour des projets ambitieux et basés sur l'échange.
- Pour découvrir d'autres pays et d'autres cultures.
- Pour améliorer ses compétences et ses connaissances en langues et en histoire-géographie.
- Pour obtenir un diplôme avec <<mention européenne>> permettant d'intégrer les meilleures écoles européennes.

Pour QUI ?

Pour les élèves qui entrent en Seconde à la rentrée.

- Pour les élèves qui ont déjà un bon niveau en anglais et en histoire – géographie.
- Pour les élèves MOTIVÉS !

Modalité d'admissibilité

- Le recrutement se fait sur dossier à partir des bulletins scolaires de l'année de 3ème, l'avis des professeurs de langues, d'histoire géographie, du professeur principal et du chef d'établissement.
- L'élève devra également rédiger une lettre en anglais présentant ses motivations et son engagement pour une durée de trois ans.
- Les dossiers devront être envoyés au Lycée Anna Judic avant le 15 juin.

Pour plus d'information, consultez la page de la Section Européennes du Lycée Anna Judic : http://wp.me/p2GNdh-9q

And don't forget
WE WANT YOU
In the European Section of Semur